

PROJET CONJOINT PNUD/UNICEF D'APPUI AUX SOLUTIONS DURABLES POUR LES PERSONNES DEPLACEES OU RETOURNEES ET LEURS COMMUNAUTES D'ACCUEIL AINSI QUE POUR LES ENFANTS LIBERES DES GROUPES ARMES DANS LES SOUS-PREFECTURES DE PAOUA ET DE ALINDAO

=====

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

=====

1. Contexte et justification :

La République Centrafricaine demeure encore un État fragile qui a subi les affres de plusieurs décennies de crises politiques et sécuritaires, avec des conséquences humaines dévastatrices, dont des violations graves et répétées des droits de l'homme et près d'un million de personnes déplacées internes (soit plus de 20% de la population).

Si des progrès certains ont été accomplis depuis 2016 à la faveur de la fin de la transition politique et la mise en place d'un Gouvernement issu d'élections libres et inclusives, notamment en termes de restauration de l'autorité de l'Etat, de redéploiement de l'Administration et de relance des services publics, il n'en demeure pas moins que ces progrès restent limités et fragiles. Selon les statistiques disponibles, seulement 38% des enfants de moins d'un an sont complètement vaccinés, un enfant en âge scolaire sur 4 ne va pas à l'école et environ 34% de la population sont dans une insécurité alimentaire aigue. Particulièrement dans les régions de l'Est et du Nord, les populations dépendent toujours, dans une large mesure, de l'assistance humanitaire pour couvrir les besoins essentiels (alimentation, soins de santé de base, éducation des enfants etc.).

C'est dans ce contexte que les différents acteurs (humanitaires, de développement et de consolidation de la paix) se sont engagés à faire converger leurs efforts en vue de solutions durables aux besoins des populations. Procèdent de cette démarche : (i) l'organisation en Octobre 2018, avec l'appui du PNUD et de la Banque mondiale, de l'atelier national sur l'opérationnalisation du nexus humanitaire-développement-paix en RCA, (ii) l'élaboration et l'adoption par le Gouvernement, le 17 février 2019, de la Stratégie Nationale des Solutions Durables pour les déplacés internes et les réfugiés de retour en RCA, et (iii) la préparation de la Conférence nationale sur les solutions durables, initialement prévue le 20 Mars 2020 mais reportée du fait de la crise Covid-19.

En appui à l'opérationnalisation de cette démarche, le PNUD et l'UNICEF ont mis en place en Octobre 2019 sur financement du PBF un projet conjoint d'appui aux solutions durables pour les personnes déplacées ou retournées et leurs communautés d'accueil ainsi que pour les enfants libérés des groupes armés dans les préfectures de Ouham-Pendé et de la Basse-Kotto. L'objet de ce projet pilote est de : (i) contribuer à la mise en place d'une approche intégrée permettant un retour apaisé des personnes déplacées ou réfugiées au sein des communautés d'accueil, (ii) renforcer les capacités de relèvement et de résilience des communautés locales, y compris les PDI et les personnes retournées, et réduire ainsi leur dépendance de l'aide humanitaire, (iii) soutenir la mise en œuvre de l'Accord politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) du 6 février 2019, en offrant des perspectives socio-économiques aux jeunes et adolescents associés aux groupes armés, (iv) soutenir l'autonomisation des filles et femmes vulnérables, en particulier celles qui sont victimes des Violences Basées sur le Genre.

Dans la perspective de la mise en œuvre dudit projet, des missions conjointes PNUD-UNICEF-Gouvernement furent organisées dans les 2 zones d'interventions courant Avril 2021 en vue de l'identification des interventions prioritaires, en concertation avec les autorités administratives locales et autres acteurs présents sur le terrain.

La présente invitation à soumissionner a pour objectif de sélectionner les partenaires intéressés et ayant les capacités nécessaires pour la mise en œuvre des interventions du PNUD dans les deux zones cibles.

2. Présentation des interventions prioritaires

LOT I

Préfecture	Ouham-Pendé
Sous-préfecture	Paoua
Localités	Limona, Kouldjili, koudjilni, Ndjondj.
Mission	<p>Appuyer la mise en œuvre des solutions durables en faveur des personnes déplacées ou retournées et leurs communautés d'accueil à travers</p> <p><u>Réhabilitation des infrastructures à travers l'approche THIMO</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des marchés de Gouzé à 22 km et de Taley à 12 km de Paoua ; - Réhabilitation d'ouvrages de franchissement prioritaires et de tronçons critiques de la route menant au marché de Gouzé ; - Réhabilitation de kiosques au marché central de Paoua pour promotion des activités des femmes ; <p><u>Développement des AGR et des chaînes de valeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la relance ou au développement des activités génératrices des revenus, notamment pour les personnes retournées, les femmes et les jeunes (emplois THIMO, appui à la relance des activités agricoles et non-agricoles) - Mise en place des plateformes multifonctionnelles pour la transformation des produits agricoles et la promotion des chaînes de valeur ; - Appui à la redynamisation du commerce et de l'élevage, notamment pour les femmes ; - Appui aux groupements d'AGR non-agricoles : menuiserie, maçonnerie et producteurs de briques cuites comme opportunité pour le relogement des retournés et personnes déplacées <p><u>Cohésion sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactivation des CLPR pour la promotion de la cohésion sociale entre les communautés hôtes, les retournés, rapatriés et PDI ; - Renforcement des capacités de prévention et de gestion des conflits <p><u>Protection et réinsertion socio-économique des filles/femmes victimes des VBG</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la réinsertion psychosociale et socioéconomique des personnes victimes des conflits armés, notamment les jeunes et les femmes, - Développement des AGR dans la zone de Limona kouldjili au profit des orphelins et des femmes victimes des conflits armés ou des VBG.

LOT II

Préfecture	Basse-Kotto
Sous-préfecture	Alindao
Localités	À préciser pour chaque activité, en priorité dans les zones de retour des PDI.
Mission	<p><u>Réhabilitation des infrastructures à travers l'approche THIMO</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de l'Abattoir Bangui-Ketté ; - Réhabilitation des 3 ponts : Ngogé, situé à pk4, Vondja, sur l'axe Dotoko après le lycée, et Gounouman <p><u>Développement des AGR et des chaînes de valeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la relance des activités agricoles (i) cultures vivrières : arachides, sésames, manioc, haricots ; (ii) cultures de rente : café, cacao, coton ; - Appui à la reprise de la culture attelée et au renforcement des capacités techniques des producteurs pour accroître leur productivité ; - Appui au petit élevage (caprin, porcin), à la pisciculture et aux agro-pêcheurs (Association Kago de Kanda, association piscicole Paris-Congo, Kaba-ketté axe-Bambari, Karama PK7 axe Alindao-Pavica) ; - Appui aux groupements d'AGR non-agricoles : artisans-forgerons, menuisiers, maçons et producteurs de briques cuites comme opportunité pour le relogement des retournés et personnes déplacées ; - Appui au développement de la chaîne des valeurs à travers la fourniture de moulins, de décortiqueuses, de machines à presser l'huile d'arachide et de sésame ; <p><u>Cohésion sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactivation des CLPR pour la promotion de la cohésion sociale entre les communautés hôtes, les retournés, rapatriés et PDI ; - Renforcement des capacités de prévention et de gestion des conflits <p><u>Protection et réinsertion socio-économique des filles/femmes victimes des VBG</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la réinsertion psychosociale et socioéconomique des personnes victimes des conflits armés, notamment les jeunes et les femmes, - Développement des AGR au profit des orphelins et des femmes victimes des conflits armés ou des VBG.

Budget indicatif par lot : 500.000 à 600 000 dollars par lot.

NB : Tenant compte de la connaissance du contexte et de l'expérience spécifique requises pour la promotion de la cohésion sociale, des partenaires potentiels pourraient développer des offres spécifiques pour cette composante.

3. Résultats attendus

Outre les infrastructures communautaires de base et l'appui au renforcement de la cohésion sociale, pour chacune des deux zones (Paoua et Alindao), les résultats ci-après sont attendus :

- 400 ménages bénéficiaires de l'appui directe à la relance du développement des moyens de subsistance et de la résilience,
- Au moins 250 personnes par zone notamment des jeunes (50% de femmes au minimum) bénéficiaires de la promotion de l'entreprenariat et du développement des activités AGR ;

- 30 acteurs par zone sont formés sur les outils clés et standards pour la gestion des cas des VBG et violences sexuelles
- 1.000 personnes directement touchées par les séances de sensibilisation sur les VBG,
- Au moins 100 femmes bénéficiaires de la réinsertion socio-économique ;
- La sélection des bénéficiaires de manière participative, objective et démocratique en collaboration avec les autorités locales et le Bureau du PNUD le cas échéant ;

4. Durée : 8 à 12 mois, démarrage le plus tôt possible

5. Préparation et présentation des offres

Les propositions doivent être formulées à travers la soumission d'une note conceptuelle qui doit contenir au moins les parties suivantes :

- a) Les informations pratiques (y compris nom de l'ONG, adresse, nom du responsable, téléphone, et les informations synthétiques du projet, etc.)
- b) L'analyse du contexte (un paragraphe)
- c) La description du projet (un paragraphe)
- d) L'approche /stratégie proposée, y compris les activités du projet (un paragraphe)
- e) L'arrangement de gestion (un paragraphe)
- f) Les projets complémentaires : les activités en cours ou récentes qui complètent ou qui cadrent avec le projet proposé
- g) L'expérience de l'organisation : description de la capacité de l'organisation à mettre en œuvre le projet y compris des informations sur les expériences de projets de réhabilitation d'infrastructure, AGR, THIMO, Développement des chaînes de valeurs, Cohésion sociales (Inclure la liste de projets similaires exécutés par le passé et indiquer les partenaires / bailleurs/montants).
- h) Le budget
 - L'offre financière n'inclura pas les coûts d'achat de véhicules, motos, ordinateurs ou meuble de l'entité soumissionnaire. Celle-ci doit posséder les équipements nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
 - Par le fait de soumissionner, le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance du contexte dans lequel seront exécutées les activités et n'ignore en rien les difficultés, contraintes dues à la situation géographique, aux conditions climatiques et/ou problèmes de transport et d'accessibilité. Il ne pourra en aucun cas évoquer leur ignorance pour justifier une nouvelle réclamation relative au montant ou au délai d'exécution des activités. Ainsi, les soumissionnaires sont encouragés à s'informer et à effectuer, à leur frais, une visite de terrain afin d'obtenir par eux-mêmes, tous les renseignements nécessaires au préalable à la préparation réfléchi et aboutie du projet ;
 - L'évaluation des propositions de projets sera faite selon les règles et procédures du PNUD et est basée sur un processus compétitif. Elle prendra en compte la capacité de l'entité soumissionnaire à pouvoir mettre en œuvre les activités proposées.

6. Profils des ONG et structures requérantes

Les ONG seront sélectionnées sur la base des critères suivants :

a) Critères administratifs

- Justifier d'une existence légale sous forme d'association sans but lucratif et de droit centrafricain ;
- Disposer de la personnalité juridique en Centrafrique attesté par des documents officiels de fonctionnement et d'une reconnaissance au niveau provincial/national.

b) Critères techniques

- Disposer d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine d'encadrement d'activités de réhabilitation des infrastructures, activités génératrices de revenus, cohésion sociale, THIMO, développement des chaînes de valeurs.
- Justifier d'une exécution satisfaisante des contrats antérieurs conclu avec les organisations de coopération bilatérales ou multilatérales (produire au moins 2 attestations de services faits) au cours des 3 dernières années et ce, à travers des prestations dont le degré de satisfaction est attesté par le commanditaire ;
- Disposer d'une expérience en réalisation de réhabilitation des infrastructures, activités génératrices de revenus, cohésion sociale, THIMO, développement des chaînes de valeurs.
- Disposer d'une connaissance pratique sur la réhabilitation des infrastructures, activités génératrices de revenus, cohésion sociale, THIMO, développement des chaînes de valeurs.

c) Critères de présence sur le terrain

- Disposer d'un ou de plusieurs projets avec un financement PNUD peut être un atout
- Disposer d'un bureau ou justifier d'une présence dans la zone d'intervention avec un personnel d'encadrement ayant les qualifications conformes à la mission, résidant dans la zone et ayant une connaissance parfaite de la géographie et des problématiques – clés du milieu.

d) Critères de disponibilité pour le suivi

En tant que contribution de l'ONG soumissionnaire, le suivi des bénéficiaires, au – delà de la durée de vie du projet, sera un facteur important. Il est donc demandé que l'ONG indique sa disponibilité à assurer ce suivi durant une période raisonnable.

7. Dispositions pratiques

Composition du dossier à déposer

- Le dossier sera soumis physiquement en copie papier dans une enveloppe fermée mentionnant les références de l'invitation à soumissionner, sans indication du nom de l'ONG soumissionnaire sur l'enveloppe ni aucune marque distinctive.
 - i. La lettre de transmission du dossier intitulée « proposition de partenariat pour la mise en œuvre du *Projet conjoint PNUD/UNICEF d'appui aux Solutions Durables pour les personnes déplacées ou retournées et leurs communautés d'accueil ainsi que pour les enfants libérés des groupes armés dans les sous-Préfectures de Paoua et de Alindao* », adressé à Madame la Représentante Résidente du PNUD ;
 - ii. La note conceptuelle du projet, suivant les canevas indiqués ci-dessus ;
 - iii. Les documents attestant de la personnalité juridique ou le certificat d'enregistrement auprès de l'autorité compétente ;
 - iv. Le dernier bilan certifié ou le dernier rapport annuel (et le dernier résultat d'audit, si disponible)
- L'enveloppe doit porter la mention « *Projet conjoint PNUD/UNICEF d'appui aux Solutions Durables pour les personnes déplacées ou retournées et leurs communautés d'accueil ainsi que pour les enfants libérés des groupes armés dans les Sous-Préfectures de Paoua et de Alindao* ».
- Déposer la soumission au registraire PNUD (Ave. De l'Indépendance, Bangui)
- Date limite : 22 juin 2021

Renseignements complémentaires : Bruno Bokoto De Semboli

Tél. : 75 53 97 53

E-mail : bruno.bokoto-de.semboli@undp.org